

E 2001(E)1998/199/2
[DoDiS-15501]

*Le Chef du Département militaire, P. Chaudet,
au Chef du Département politique, M. Petitpierre*

L

Berne, 19 juin 1961

Dans votre lettre du 12 janvier 1961¹ vous avez insisté pour qu'aucun contrat en vue de l'acquisition du «Mirage III» ne soit signé avant que différentes affaires intéressant notre pays n'aient été réglées conformément aux promesses verbales qu'avait faites en son temps M. Marcel Dassault².

Le moment est maintenant venu d'examiner cette situation. Nous avons en effet intérêt à entreprendre l'acquisition du «Mirage» sans perdre un seul jour. Le Conseil des Etats approuvera le message³ cette semaine encore. Je vous serais donc reconnaissant de me faire savoir si nous pouvons aller de l'avant.

J'adresse une copie de la présente à M. le Président de la Confédération⁴, qui a déjà reçu votre lettre du 12 janvier 1961⁵.

1. Cf. la lettre de M. Petitpierre à P. Chaudet du 12 janvier 1961, E 2800(-)1967/59/58 (DoDiS-15504).

2. *Ibid.*

3. Cf. le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'acquisition d'avions de combat (Mirage III S), ainsi que de matériels pour les troupes d'aviation du 25 avril 1961, FF, 1961, vol. I, pp. 785–820.

4. F. T. Wahlen.

5. *Note en marge*: Im Einvernehmen mit Minister Kohli, da durch die seitherige Entwicklung überholt. 28.6. Pr.

